

# RAPPORT D'INFORMATION

**20** Loi sur le tabac  
Bilan au 31 mars 2010



Réf. : Loi sur le tabac, L.R.Q., c. T-0.01

Sujet : **Statistiques concernant les demandes de renseignements, les plaintes, les visites d'inspection, les avis, les constats d'infraction, ainsi que la vente de tabac aux mineurs**

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

### RÉPARTITION DES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS SUR LA LOI SUR LE TABAC SELON LE MÉDIA UTILISÉ

	DONNÉES CUMULATIVES 31/05/2006 au 31/03/2010		ANNÉE FINANCIÈRE 2008-2009 01/04/2008 au 31/03/2009		ANNÉE FINANCIÈRE 2009-2010 01/04/2009 au 31/03/2010	
	<b>Par la ligne téléphone 1 877 416-8222</b>					
Demandes de renseignements et plaintes	24 873		5 099		2 965	
Sujets traités <sup>1</sup>	29 127		5 654		3 455	
Commandes de matériel relatif à la Loi sur le tabac	2 421		364		323	
<b>Par courriel loi-tabac@msss.gouv.qc.ca</b>						
Demandes de renseignements	1 184		258		204	
Sujets traités <sup>1</sup>	1 188		258		204	
Commandes de matériel relatif à la Loi sur le tabac	81		17		15	

## PLAINTES REÇUES CONCERNANT DES INFRACTIONS À LA LOI SUR LE TABAC

### RÉPARTITION DES PLAINTES REÇUES SELON LE TYPE DE LIEU

Type de lieu	DONNÉES CUMULATIVES 31/05/2006 au 31/03/2010		ANNÉE FINANCIÈRE 2008-2009 01/04/2008 au 31/03/2009		ANNÉE FINANCIÈRE 2009-2010 01/04/2009 au 31/03/2010	
	Milieus de travail	2 036	22,3 %	467	23,1 %	345
Établissements où est exploité un permis de brasserie, de taverne ou de bar	1 494	16,3 %	241	11,9 %	157	10,4 %
Lieux aménagés pour offrir au public, moyennant rémunération, des repas pour consommation sur place	613	6,7 %	123	6,1 %	117	7,7 %
Aires communes des immeubles de 6 unités de logement et plus et résidences pour personnes âgées	618	6,7 %	162	8,0 %	90	5,9 %
Établissement du réseau de la santé et des services sociaux et les locaux où sont offerts les services d'une ressource intermédiaire	507	5,6 %	99	4,9 %	72	4,7 %
Lieux où se déroulent des activités sportives ou de loisirs, judiciaires, culturelles ou artistiques, des colloques ou des congrès ou autres activités semblables	313	3,4 %	79	3,9 %	48	3,2 %
Tentes et chapiteaux	156	1,7 %	54	2,7 %	40	2,6 %
Terrains d'établissements d'enseignement primaire ou secondaire ainsi que ceux d'un centre de la petite enfance et d'une garderie aux heures où ces établissements reçoivent des élèves ou des enfants	120	1,3 %	22	1,1 %	23	1,5 %
Centres de formation professionnelle, Cégeps et Universités	115	1,3 %	18	0,9 %	12	0,8 %
Établissements d'enseignement primaire ou secondaire ainsi que ceux d'un centre de la petite enfance et d'une garderie aux heures où ces établissements reçoivent des élèves ou des enfants	75	0,8 %	18	0,9 %	23	1,5 %
9 mètres	38	0,4 %	17	0,8 %	19	1,3 %
Autres lieux visés par la Loi sur le tabac (incluant les lieux fermés qui accueillent le public)	2 282	24,9 %	512	25,4 %	390	25,7 %
<b>Sous-total</b>						
<b>Plaintes relatives à l'usage du tabac</b>	<b>8 367</b>	<b>91,4 %</b>	<b>1 812</b>	<b>89,7 %</b>	<b>1 336</b>	<b>88,0 %</b>
<b>Plaintes relatives à la vente et à la promotion du tabac</b>	<b>791</b>	<b>8,6 %</b>	<b>208</b>	<b>10,3 %</b>	<b>182</b>	<b>12,0 %</b>
<b>Total des plaintes reçues</b>	<b>9 158</b>	<b>100,0 %</b>	<b>2 020</b>	<b>100,0 %</b>	<b>1 518</b>	<b>100,0 %</b>

LOI SUR LE TABAC

LIGNE SANS FRAIS : 1 877 416-8222

[www.msss.gouv.qc.ca/loi-tabac/](http://www.msss.gouv.qc.ca/loi-tabac/)

Santé  
et Services sociaux  
**Québec**

## VISITES D'INSPECTION

### RÉPARTITION DES VISITES D'INSPECTION SELON LE TYPE DE LIEU

Type de lieu	DONNÉES CUMULATIVES 31/05/2006 au 31/03/2010		ANNÉE FINANCIÈRE 2008-2009 01/04/2008 au 31/03/2009		ANNÉE FINANCIÈRE 2009-2010 01/04/2009 au 31/03/2010	
Établissements où est exploité un permis de brasserie, de taverne ou de bar	4 099	17,9 %	230	4,2 %	204	4,0 %
Milieus de travail	2 852	12,5 %	594	10,7 %	854	16,6 %
Lieux aménagés pour offrir au public, moyennant rémunération, des repas pour consommation sur place	1 439	6,3 %	272	4,9 %	213	4,1 %
Établissements du réseau de la santé et des services sociaux et les locaux où sont offerts les services d'une ressource intermédiaire	738	3,2 %	175	3,2 %	116	2,3 %
Aires communes des immeubles de 6 unités de logement et plus et résidences pour personnes âgées	728	3,2 %	209	3,8 %	132	2,6 %
Lieux où se déroulent des activités sportives ou de loisirs, judiciaires, culturelles ou artistiques, des colloques ou des congrès ou autres activités semblables	675	2,9 %	172	3,1 %	83	1,6 %
Terrains et établissements d'enseignement primaire ou secondaire ainsi que ceux d'un centre de la petite enfance et d'une garderie aux heures où ces établissements reçoivent des élèves ou des enfants	470	2,0 %	121	2,2 %	97	1,9 %
Centres de formation professionnelle, Cégeps et Universités	441	1,9 %	107	1,9 %	44	0,9 %
9 mètres	441	1,9 %	42	0,7 %	399	7,8 %
Tentes, chapiteaux	104	0,5 %	40	0,7 %	54	1,0 %
Autres lieux visés par la Loi sur le tabac (incluant les lieux fermés qui accueillent le public)	3 158	13,8 %	759	13,7 %	665	12,9 %
<b>Sous-total</b>						
<b>Visites d'inspection relatives à l'usage du tabac</b>	<b>15 145</b>	<b>66,1 %</b>	<b>2 721</b>	<b>49,1 %</b>	<b>2 861</b>	<b>55,7 %</b>
<b>Visites d'inspection relatives à la vente et à la promotion du tabac</b>	<b>7 747</b>	<b>33,9 %</b>	<b>2 816</b>	<b>50,9 %</b>	<b>2 279</b>	<b>44,3 %</b>
<b>Total des visites d'inspection</b>	<b>22 892</b>	<b>100,0 %</b>	<b>5 537</b>	<b>100,0 %</b>	<b>5 140</b>	<b>100,0 %</b>

## AVIS DE NON-RESPECT DE LA LOI SUR LE TABAC

### RÉPARTITION DES AVIS ÉMIS AUX EXPLOITANTS SELON LE TYPE DE LIEU

Type de lieu	DONNÉES CUMULATIVES 31/05/2006 au 31/03/2010		ANNÉE FINANCIÈRE 2008-2009 01/04/2008 au 31/03/2009		ANNÉE FINANCIÈRE 2009-2010 01/04/2009 au 31/03/2010	
Milieus de travail	702	9,9 %	125	4,8 %	219	11,5 %
Établissements où est exploité un permis de brasserie, de taverne ou de bar	409	5,7 %	43	1,6 %	46	2,4 %
Établissements du réseau de la santé et des services sociaux et les locaux où sont offerts les services d'une ressource intermédiaire	409	5,7 %	95	3,6 %	39	2,1 %
Lieux aménagés pour offrir au public, moyennant rémunération, des repas pour consommation sur place	322	4,5 %	110	4,2 %	78	4,1 %
9 mètres	255	3,6 %	14	0,5 %	241	12,7 %
Aires communes des immeubles de 6 unités de logement et plus et résidences pour personnes âgées	251	3,5 %	64	2,5 %	39	2,1 %
Centres de formation professionnelle, Cégeps et Universités	116	1,6 %	27	1,0 %	14	0,7 %
Tentes, chapiteaux	111	1,6 %	38	1,5 %	63	3,3 %
Terrains et établissements d'enseignement primaire ou secondaire ainsi que ceux d'un centre de la petite enfance et d'une garderie aux heures où ces établissements reçoivent des élèves ou des enfants	110	1,5 %	20	0,8 %	19	1,0 %
Lieux où se déroulent des activités sportives ou de loisirs, judiciaires, culturelles ou artistiques, des colloques ou des congrès ou autres activités semblables	78	1,1 %	27	1,0 %	10	0,5 %
Autres lieux visés par la Loi sur le tabac (incluant les lieux fermés qui accueillent le public)	1 060	14,9 %	370	14,1 %	276	14,5 %
<b>Sous-total</b>						
<b>Avis relatifs à l'usage du tabac</b>	<b>3 823</b>	<b>53,6 %</b>	<b>933</b>	<b>35,6 %</b>	<b>1 044</b>	<b>54,9 %</b>
<b>Avis relatifs à la vente et à la promotion du tabac</b>	<b>3 309</b>	<b>46,4 %</b>	<b>1 686</b>	<b>64,4 %</b>	<b>859</b>	<b>45,1 %</b>
<b>Total des avis émis aux exploitants</b>	<b>7 132</b>	<b>100,0 %</b>	<b>2 619</b>	<b>100,0 %</b>	<b>1 903</b>	<b>100,0 %</b>

**RÉPARTITION DES AVIS ÉMIS AUX EXPLOITANTS SELON LA NATURE DE L'INFRACTION**

Nature de l'infraction	DONNÉES CUMULATIVES 31/05/2006 au 31/03/2010		ANNÉE FINANCIÈRE 2008-2009 01/04/2008 au 31/03/2009		ANNÉE FINANCIÈRE 2009-2010 01/04/2009 au 31/03/2010	
A omis d'indiquer, au moyen d'affiches à la vue des personnes qui fréquentent ce lieu ou ce commerce, les endroits où il est interdit de fumer	2 255	31,6 %	576	22,0 %	698	36,7 %
A toléré qu'une personne fume dans un endroit où il est interdit de le faire	1 018	14,3 %	218	8,3 %	236	12,4 %
A contrevenu aux normes d'aménagement ou d'installation des lieux où il est permis de fumer (aires, chambres, places, fumoirs)	186	2,6 %	54	2,1 %	16	0,8 %
Autres	364	5,1 %	85	3,2 %	94	4,9 %
<b>Sous-total</b>						
<b>Avis relatifs à l'usage du tabac</b>	<b>3 823</b>	<b>53,6 %</b>	<b>933</b>	<b>35,6 %</b>	<b>1 044</b>	<b>54,8 %</b>
A contrevenu aux règles d'application liées au point de vente de tabac	1 527	21,4 %	823	31,4 %	385	20,2 %
A vendu du tabac à un mineur	668	9,4 %	233	8,9 %	178	9,4 %
<b>Sous-total</b>						
<b>Avis relatifs à la vente de tabac</b>	<b>2 195</b>	<b>30,8 %</b>	<b>1 056</b>	<b>40,3 %</b>	<b>563</b>	<b>29,6 %</b>
A contrevenu aux règles d'application liées à la promotion et à la publicité du tabac	1 114	15,6 %	630	24,1 %	296	15,6 %
<b>Sous-total</b>						
<b>Avis relatifs à la promotion du tabac</b>	<b>1 114</b>	<b>15,6 %</b>	<b>630</b>	<b>24,1 %</b>	<b>296</b>	<b>15,6 %</b>
<b>Total des avis émis aux exploitants</b>	<b>7 132</b>	<b>100,0 %</b>	<b>2 619</b>	<b>100,0 %</b>	<b>1 903</b>	<b>100,0 %</b>

**CONSTATS D'INFRACTION**
**RÉPARTITION DES CONSTATS ÉMIS AUX EXPLOITANTS SELON LE TYPE DE LIEU**

Type de lieu	DONNÉES CUMULATIVES 31/05/2006 au 31/03/2010		ANNÉE FINANCIÈRE 2008-2009 01/04/2008 au 31/03/2009		ANNÉE FINANCIÈRE 2009-2010 01/04/2009 au 31/03/2010	
Établissements où est exploité un permis de brasserie, de taverne ou de bar	463	24,4 %	43	10,2 %	47	13,5 %
Milieus de travail	370	19,5 %	109	25,8 %	46	13,3 %
Établissement du réseau de la santé et des services sociaux et les locaux où sont offerts les services d'une ressource intermédiaire	58	3,1 %	7	1,7 %	5	1,4 %
Lieux aménagés pour offrir au public, moyennant rémunération, des repas pour consommation sur place	73	3,9 %	23	5,5 %	20	5,8 %
Aires communes des immeubles de 6 unités de logement et plus et résidences pour personnes âgées	47	2,5 %	15	3,6 %	4	1,1 %
Lieux où se déroulent des activités sportives ou de loisirs, judiciaires, culturelles ou artistiques, des colloques ou des congrès ou autres activités semblables	39	2,0 %	11	2,6 %	9	2,6 %
Terrains et établissements d'enseignement primaire ou secondaire ainsi que ceux d'un centre de la petite enfance et d'une garderie aux heures où ces établissements reçoivent des élèves ou des enfants	39	2,0 %	9	2,1 %	3	0,9 %
Centres de formation professionnelle, Cégeps et Universités	17	0,9 %	4	0,9 %	1	0,3 %
9 mètres	43	2,3 %	19	4,5 %	0	0,0 %
Tentes et chapiteaux	3	0,2 %	1	0,2 %	0	0,0 %
Autres lieux visés par la Loi sur le tabac (incluant les lieux fermés qui accueillent le public)	306	16,1 %	76	18,0 %	65	18,7 %
<b>Sous-total</b>						
<b>Constats relatifs à l'usage du tabac</b>	<b>1 458</b>	<b>76,9 %</b>	<b>317</b>	<b>75,1 %</b>	<b>200</b>	<b>57,6 %</b>
<b>Constats relatifs à la vente et à la promotion du tabac</b>	<b>437</b>	<b>23,1 %</b>	<b>105</b>	<b>24,9 %</b>	<b>147</b>	<b>42,4 %</b>
<b>Total des constats émis aux exploitants</b>	<b>1 895</b>	<b>100,0 %</b>	<b>422</b>	<b>100,0 %</b>	<b>347</b>	<b>100,0 %</b>

**RÉPARTITION DES CONSTATS ÉMIS AUX EXPLOITANTS SELON LA NATURE DE L'INFRACTION**

Nature de l'infraction	DONNÉES CUMULATIVES 31/05/2006 au 31/03/2010		ANNÉE FINANCIÈRE 2008-2009 01/04/2008 au 31/03/2009		ANNÉE FINANCIÈRE 2009-2010 01/04/2009 au 31/03/2010	
A toléré qu'une personne fume dans un endroit où il est interdit de le faire <sup>2</sup>	1 361	71,8 %	295	69,9 %	185	53,3 %
A omis d'indiquer, au moyen d'affiches à la vue des personnes qui fréquentent ce lieu ou ce commerce, les endroits où il est interdit de fumer	76	4,0 %	16	3,8 %	12	3,4 %
A contrevenu aux normes d'aménagement ou d'installation des lieux où il est permis de fumer (aires, chambres, places, fumoirs)	21	1,1 %	6	1,4 %	3	0,9 %
<b>Sous-total</b>						
<b>Constats relatifs à l'usage du tabac</b>	<b>1 458</b>	<b>76,9 %</b>	<b>317</b>	<b>75,1 %</b>	<b>200</b>	<b>57,6 %</b>
A vendu du tabac à un mineur	183	9,7 %	31	7,4 %	58	16,7 %
A contrevenu aux règles d'application liées au point de vente de tabac	68	3,6 %	17	4,0 %	26	7,5 %
Autres	25	1,3 %	12	2,8 %	4	1,2 %
<b>Sous-total</b>						
<b>Constats relatifs à la vente de tabac</b>	<b>276</b>	<b>14,6 %</b>	<b>60</b>	<b>14,2 %</b>	<b>88</b>	<b>25,4 %</b>
A contrevenu aux règles d'application liées à la promotion et à la publicité du tabac	161	8,5 %	45	10,7 %	59	17,0 %
<b>Sous-total</b>						
<b>Constats relatifs à la promotion du tabac</b>	<b>161</b>	<b>8,5 %</b>	<b>45</b>	<b>10,7 %</b>	<b>59</b>	<b>17,0 %</b>
<b>Total des constats émis aux exploitants</b>	<b>1 895</b>	<b>100,0 %</b>	<b>422</b>	<b>100,0 %</b>	<b>347</b>	<b>100,0 %</b>

**RÉPARTITION DES CONSTATS ÉMIS AUX INDIVIDUS SELON LA NATURE DE L'INFRACTION<sup>3, 4</sup>**

Nature de l'infraction	DONNÉES CUMULATIVES 31/05/2006 au 31/03/2010		ANNÉE FINANCIÈRE 2008-2009 01/04/2008 au 31/03/2009		ANNÉE FINANCIÈRE 2009-2010 01/04/2009 au 31/03/2010	
A fumé dans un lieu où il est interdit de le faire	1 951	47,5 %	721	53,7 %	556	54,7 %
A fumé à l'extérieur des lieux visés aux paragraphes 1, 3, 4 et 6 de l'article 2 dans un rayon de 9 mètres de toute porte communiquant avec l'un de ces lieux	1 667	40,7 %	545	40,6 %	273	26,8 %
A vendu du tabac à un mineur	433	10,6 %	64	4,8 %	168	16,5 %
Autres	50	1,2 %	13	0,9 %	20	2,0 %
<b>Total des constats émis aux individus</b>	<b>4 101</b>	<b>100,0 %</b>	<b>1 343</b>	<b>100,0 %</b>	<b>1 017</b>	<b>100,0 %</b>

**INTERDICTION DE VENTE DE TABAC AUX MINEURS**
**RAPPORT DE LA CONFORMITÉ À L'ARTICLE 13 DE LA LOI SUR LE TABAC**

	Nombre de vérifications de conformité	Refus de vendre (conforme à la loi)		Acceptation de vendre (non conforme à la loi)		Nombre de constats d'infraction émis à l'employé	Nombre de constats d'infraction émis à l'exploitant	Nombre de suspensions de permis
<b>Année financière 2009-2010</b> (1 <sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010)	1 438	1 196	83,2 %	242	16,8 %	168	58	26
<b>Année financière 2008-2009</b> (1 <sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009)	730	529	72,5 %	201	27,5 %	64	31	45
<b>Année financière 2007-2008</b> (1 <sup>er</sup> avril 2007 au 31 mars 2008)	1 029	726	70,6 %	303	29,4 %	156	73	1
<b>Année financière 2006-2007</b> (1 <sup>er</sup> avril 2006 au 31 mars 2007)	524	368	70,2 %	156	29,8 %	45	21	1
<b>Année financière 2005-2006</b> (1 <sup>er</sup> avril 2005 au 31 mars 2006)	5 181	3 559	68,7 %	1 622	31,3 %	-	171	1
<b>Année financière 2004-2005</b> (1 <sup>er</sup> avril 2004 au 31 mars 2005)	4 987	3 675	73,7 %	1 312	26,3 %	-	184	-
<b>Année financière 2003-2004</b> (1 <sup>er</sup> avril 2003 au 31 mars 2004)	1 109	817	73,7 %	292	26,3 %	-	-	-

1. Une demande de renseignements peut porter sur plus d'un sujet. Le total des sujets traités excède donc celui des demandes de renseignements.

2. Les nombres incluent les cas de tolérance à l'intérieur d'un rayon de 9 mètres visés par l'article 2.2 de la Loi sur le tabac soit 44 pour la période du 31/05/2006 au 31/03/2010, 19 pour la période du 01/04/2008 au 31/03/2009 et 1 pour la période du 01/04/2009 au 31/03/2010.

3. Ne comprend pas les constats émis à des individus en leur qualité d'exploitants de lieux ou de commerces visés par la Loi sur le tabac.

4. Comprend les constats d'infraction émis par les inspecteurs ministériels et les inspecteurs locaux.

Le présent document peut être consulté dans le site Web portant sur la Loi sur le tabac à l'adresse suivante : [www.msss.gouv.qc.ca/loi-tabac](http://www.msss.gouv.qc.ca/loi-tabac) (section Documentation, rubrique Rapports d'information statistiques).

© Gouvernement du Québec, 2010

Pour obtenir des renseignements concernant ce rapport, veuillez communiquer avec le Service de lutte contre le tabagisme au 1 877 416-8222 ou au (418) 646-9334 (région de Québec).